

## SÉANCE SPÉCIALE DU 2019-01-07

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 07<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille dix-neuf à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, s'est tenue la séance spéciale des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. sont présent : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, PAUL-ANDRÉ FILLION, LOUISETTE BÉRUBÉ, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. Le secrétaire-trésorier et directeur général est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

### ORDRE DU JOUR SÉANCE SPÉCIALE DU 07 janvier 2019

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Biomasse-contrat
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2019-01-001

#### 1. Ouverture de la séance

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte d'ouvrir la séance.

2019-01-002

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement d'adopter l'ordre du jour.

2019-01-003

#### 3. Acquisition et installation d'une chaudière à la biomasse.

**Attendu que** la municipalité de Saint-Léon-le-Grand a invité trois fournisseurs pour l'acquisition et l'installation d'une chaudière à la biomasse forestière.

**Attendu que** la municipalité a reçu une soumission conforme.

**Attendu qu'un** autre fournisseur ne pouvait nous fournir les équipements dans les dates demandées et que le troisième n'a pas répondu à notre invitation.

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Imbeault d'accorder le contrat de fourniture et d'installation d'une chaudière à la biomasse forestière à PGR Fabrication d'Énergie pour le montant de 97 471.21 taxes incluses et d'une garantie de deux ans pièces et main d'œuvre ainsi que l'entretien pour deux ans.

#### 5. Période de questions

Aucune

2019-01-004

#### 12. Levée de la séance.

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement de lever la séance.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier